

**COMMUNE
de TAILLECOURT 25400**

**DECISION DE NON OPPOSITION A DECLARATION
PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE PAR LE MAIRE AU
NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 14/02/2024, complétée le 08/03/2024	
Affichée le 14/02/2024	
Par :	Madame MAIROT Marie Noelle
Demeurant à :	5 RUE DE LA FONTAINE 25400 TAILLECOURT
Sur un terrain sis à :	5 RUE DE LA FONTAINE 25400 TAILLECOURT 555 AA 286
Nature des travaux :	Construction abri voiture de 19,38 m ²

N° DP 025 555 24 A0004

Surface de plancher créée : 0 m²

Destination : habitation

Le Maire de la Commune de Tallecourt

Vu la déclaration préalable présentée le 14/02/2024 et complétée le 08/03/2024 par Madame MAIROT Marie Noelle ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la construction d'un abri voiture de 19,38 m² ;
- sur un terrain situé 5 RUE DE LA FONTAINE ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 18/02/2020, modifié les 24/09/2022 et 22/07/2023 ;

Vu les pièces complémentaires en date du 08/03/2024 ;

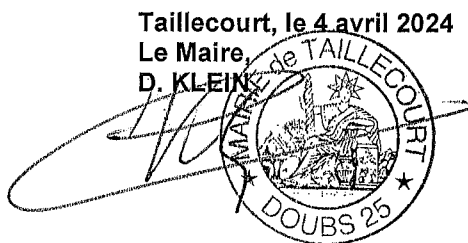
ARRETE

Article 1 : La présente déclaration fait l'objet d'une **décision de non opposition**.

Tallecourt, le 4 avril 2024

Le Maire,

D. KLEIN



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.